



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité que :

- ✓ Conformément à l'article 956 du *Code municipal*, un avis est donné à l'effet qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est convoquée, pour être tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare, le **9 décembre 2024, à 19 h 30**.
- ✓ Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2025 et sur le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 29^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 29^e jour du mois de novembre 2024, entre 10 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29^e jour du mois de novembre 2024.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier